

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 8 JUIN 2017**

Le huit juin deux mille dix sept à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Philippe PAILLARD, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Didier PREVALET, Mr Florent ROBBE, M. Pascal REGARD.

Etaient absents excusés : Mme Caroline JEANNINGROS, Mme Céline JEANNOT, Mr Pierre-Albert VIONNET qui a donné procuration à M. Daniel PASQUIER,.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

**Acceptation du compte rendu de la séance précédente :**

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents

**1. Demande du GAEC MARTIN de la Croix :**

Le GAEC Martin de la Croix a adressé une demande en vue d'acquérir du terrain communal autour du bâtiment existant, en vue de l'extension de leur exploitation. Un accord de principe est donné. La Commission Voirie se rendra sur place afin d'analyser au mieux la demande.

**2. Demande de Mr René THIEBAUD :**

Mr THIEBAUD demande l'acquisition de terrain communal devant sa maison dont les murs constituent la limite de propriété. Un accord de principe est donné. La Commission Voirie se rendra sur place pour étudier la demande.

**3. Formation « sécurité-évacuation » :**

Une formation « sécurité-évacuation » des locaux a été organisée en mairie et a été suivie par des employés communaux de diverses communes ainsi que par Mr Denis BERTIN.

Il y a lieu d'autoriser la facturation correspondant à la quote part due aux différentes collectivités ou personnes participantes.

Unanimité

**4. Tarifs :**

**- Espace les Vallières :**

Le Conseil décide de supprimer l'appellation « ménage » dans les tarifs et de remplacer par « part fixe ». Cette part fixe sera de 100 € pour les Associations et les particuliers de la commune, de 120 € pour tous les autres.

En ce qui concerne les tarifs « associations » ils seront modifiés selon le tableau en annexe.

Unanimité

**- Activité Sport-santé :**

Le Conseil propose la somme de 14 € par séance pour l'utilisation de la salle par le réseau Sport-Santé.

Unanimité

**- Location salle par les associations Yoga et Qi Gong :**

Le montant de la location mensuelle est fixé à 40 €. Mme TRIMAILLE ne prend pas part au vote.  
Unanimité.

- **Location des Big-bag :**

La location est fixée à 10 € par Big-Bag pris et ramené sur place.  
Unanimité.

**5. Rénovation de l'église : Assistance à Maitrise d'Ouvrage :**

Afin de se faire accompagner dans les démarches pour la rénovation de l'église, le Maire propose de confier le dossier de maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental.  
Unanimité.

**6. Demandes de subvention :**

- Le Secours Catholique demande une subvention : Le Conseil n'accorde pas de nouvelles aides.

- Ecole des Deux Lacs : demande de subvention pour une classe découverte ayant eu lieu les 1-2 juin. Le Conseil regrette que la lettre de demande parvienne après la date du séjour.  
L'aide accordée se fera selon les règles en vigueur.

Unanimité

**7. Mission de déneigement :**

Une seule offre est parvenue en mairie, celle de l'entreprise TMB Sarrageois.

Tarifs proposés : 860 € HT la tournée, 80 € HT l'heure. Un minimum de 5 tournées par saison hivernale et un engagement de 3 ans sont demandés.

Unanimité

**8. Acquisition d'un tracteur :**

- Gros tracteur : il présente des problèmes au niveau de l'hydraulique. 2 devis sont à demander aux entreprises Coste et Musy.

- Tracteur de tonte : Le Conseil donne son accord de principe pour l'acquisition. Devis à affiner.

**9. Soutien aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 :**

L'Association des Maires du Doubs propose une motion de soutien pour l'organisation des JO à Paris en 2024.

Unanimité

**10. Questions et informations diverses :**

- Captage des sources : Suite à la visite de l'Agence Régionale de Santé et de Mr Metetal sur les sites des deux sources, il semblerait que le captage soit faisable à terme.

- Courrier de l'association Jumelage : demande d'autorisation de branchement électrique lors de la journée sans voiture. La municipalité offrira comme d'habitude l'apéritif.

- Remplacement de la balançoire de la base de loisirs : accord si le budget le permet.

- Commissions à la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs : les Conseillers se sont inscrits aux différentes commissions existantes.

- Affaire Da Silva : Une plainte a été déposée.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 25.**

**Le Secrétaire de séance,**



**Le Maire,**

Mr PASQUIER D.  
Maire,